



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Etiquetage informatif

Question écrite n° 44784

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande a M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation de lui preciser la suite qu'il envisage de reserver aux propositions du Conseil national de la consommation (CNC) qui vient de rendre un avis sur l'etiquetage de la viande bovine, visant a mieux signaler l'origine des animaux. Le CNC propose de faire apparaitre, en plus des mentions obligatoires dans l'etiquetage des produits preemballees, les informations sur l'origine nationale dans tous les cas ou l'animal est ne, eleve et abattu dans un pays etranger, ou a defaut, le pays de naissance et celui de l'elevage. La reference a une origine geographique plus precise serait possible, avec d'autres mentions ayant trait a la race, a la categorie et eventuellement a la date d'abattage ou a la duree de maturation minimale. A l'heure ou l'opinion s'interroge, a juste titre, sur la qualite de la viande bovine, il lui parait opportun de souligner l'interet et l'importance de ces propositions.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44784

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 novembre 1996, page 5716